40	06/07/2011	BE 0425.364.992	29	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	11268.00088	C 1.1

NAT.	Date du dépôt	N° 0425.364.992	P.	U.	D.		C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: **Immogal**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Av.Carton de Wiart** N°: **79**

Code postal: **1090** Commune: **Bruxelles 9**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0425.364.992**

DATE **24/07/2007** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **14/06/2011**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2010** au **31/12/2010**

Exercice précédent du **1/01/2009** au **31/12/2009**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~** ** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Schmid Dorine

Drève du Château 75 , 1080 Bruxelles 8, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/06/2010- 9/06/2015

Dehon Eric

Rue Mathieu Pauwels 34 , 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 9/06/2010- 9/06/2015

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL 0446.334.711

De Kleetlaan 2 , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00160

Mandat : 10/06/2008- 14/06/2011

Représenté par

Vandernoot Jacques

De Kleetlaan 2 , 1831 Diegem, Belgique

Documents joints aux présents comptes annuels: RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES

Nombre total de pages déposées: **29** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.2, 5.6, 5.8, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

---

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Dehon Pascal

Av.Alphonse XIII 49 , boîte a, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 9/06/2010- 9/06/2015

Dehon Paul

Drève du Château 75 , 1080 Bruxelles 8, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/06/2010- 9/06/2015

Dehon SA SA

Av. de la Croix Faubin 4 , 75011 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/06/2010- 9/06/2015

Représenté par

Dehon Pascal

Avenue Alphonse XIII 49/a , 1180 Uccle, Belgique

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	229.246	248.867
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	191.246	210.867
Terrains et constructions		22	191.246	210.867
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	38.000	38.000
Entreprises liées	5.14	280/1	38.000	38.000
Participations		280	38.000	38.000
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	560.427	487.811
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	535.191	470.543
Créances commerciales		40	10.000	
Autres créances		41	525.191	470.543
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	25.236	17.268
Comptes de régularisation	5.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	789.673	736.678

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	600.292	573.574
Capital	5.7	10	250.000	250.000
Capital souscrit		100	250.000	250.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	275.000	225.000
Réserve légale		130	25.000	25.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	250.000	200.000
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	75.292	98.574
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	189.381	163.104
Dettes à plus d'un an	5.9	17	25.266	19.170
Dettes financières		170/4	6.096	
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	6.096	
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	19.170	19.170
Dettes à un an au plus		42/48	159.115	133.934
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	65.905	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	22.499	12.659
Fournisseurs		440/4	22.499	12.659
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	1.327	421
Impôts		450/3	1.327	421
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	69.384	120.854
Comptes de régularisation	5.9	492/3	5.000	10.000
TOTAL DU PASSIF		10/49	789.673	736.678

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	218.451	213.878
Chiffre d'affaires	5.10	70	197.147	193.272
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	21.304	20.606
Coût des ventes et des prestations		60/64	99.637	111.110
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	55.274	57.411
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	1.279	11.241
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	19.621	20.224
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	23.463	22.234
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	118.814	102.768
Produits financiers		75	12.900	19.247
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	5.11	752/9	12.900	19.247
Charges financières	5.11	65	1.662	3.411
Charges des dettes		650	502	2.489
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.160	922
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	130.052	118.604

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	130.052	118.604
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat .....(+)(-)	5.12	67/77	37.334	32.188
Impôts		670/3	37.334	39.516
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		7.328
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)(-)		9904	92.718	86.416
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	92.718	86.416

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	191.292	158.574
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	92.718	86.416
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	98.574	72.158
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	50.000	
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	50.000	
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	75.292	98.574
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	66.000	60.000
Rémunération du capital	694	66.000	60.000
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxx	730.177
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	730.177	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxx	519.310
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	19.621	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	538.931	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	191.246	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	38.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	38.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	38.000	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
Immokem B.V. S.Etr. SA Van Konijnenburgweg 84 4612 Bergen op Zoom Pays-Bas 815882166B01				31/12/2010	EUR	867.290	47.595
Nominatives	760	5,00	0,00				

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXX	250.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	250.000	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital Catégories d'actions			
Nominatives AFV		123.947	5.000
Nominatives		126.053	5.000
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXX	
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	65.905
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	65.905
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	65.905
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	6.096
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	6.096
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	19.170
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	25.266
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubrique 450/3 du passif)*		
Dettes fiscales **échues**	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	1.327
Rémunérations et charges sociales *(rubrique 454/9 du passif)*		
Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à imputer	5.000

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre effectif d'heures prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.279	11.241
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	23.463	22.234
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Produits financiers divers		12.900	19.247
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Frais gestion cptes banques		48	44
Frais de banque divers		967	841
intérêts débiteurs		30	37
Intérêts de retard		114	

	Exercice
RESULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
Ventilation des autres charges exceptionnelles	

IMPOTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	37.334
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	37.334
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
intérêts notionnels		20.352
dépense non admises		89

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145		
Par l'entreprise	9146		
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	3.980	1.362
Précompte mobilier	9148		374

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	38.000	38.000
Participations	(280)	38.000	38.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	524.295	463.647
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	524.295	463.647
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	6.475	6.475
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	6.475	6.475
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441	12.900	19.247
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Informations supplémentaires

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe

RELATIONS FINANCIERES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	24.000
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	1.852
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	2.374
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Dehon SA

Av.de la Croix Faubin 4

75011 Paris, France

FR562123356

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

Dehon SA

Av.de la Croix Faubin 4

75011 Paris,France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

REGLES D'EVALUATION

Résumé aux règles qui président aux évaluations de l'inventaire

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Ils sont amortis en un an.
Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Taux d'amortissement :
-Constructions : 3%
-Cylindres : 7 ans
-Mobilier de bureau : 10%
-Matériel de bureau et matériel roulant : 20% - 33,33%
-Matériel informatique : 3ans
-Aménagement des locaux loués : 12 ans
Les immobilisations détenues en location- financement ont été amorties au même rythme que les remboursements effectués en capital.

Immobilisations financières
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Stocks
Les approvisionnements sont valorisés selon la méthode PMP. Une réduction de valeur est appliquée si le prix du marché est inférieur au moment de l'inventaire

Créances
Les créances sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur lorsqu'il est estimé que leur recouvrabilité se trouve compromise.

Compte de régularisation
Les charges à reporter et les revenus acquis sont repris respectivement pour leur valeur nominale et sur base d'une estimation raisonnable.

PASSIF
Dettes
Les dettes sont reprises à leur valeur nominale.

Remarques générales

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR au cours du 31 décembre.
Les écarts de conversion de devises sont traités de la manière suivante :
Malis de change : portés au débit des " Autres charges financières "
Bonis de change : portés au crédit des " Autres produits financiers " s'ils résultent de la réactualisation des soldes bancaires ;
Portés au crédit des comptes " comptes de régularisations " s'ils résultent de la réactualisation des autres postes du bilan.
Les règles d'évaluation que nous venons de résumer écartent de leur application situation exceptionnelle non durable.

RAPPORT DE GESTION

IMMOGAL
SOCIETE ANONYME
AVENUE DE CARTON WIART 79
1090 JETTE

RPM Bruxelles 0425.364.992

Rapport de gestion à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, à tenir le 14 juin 2011 à 15 heures

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport sur l'accomplissement de notre mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

➢ APERCU FIDELE DE L'EVOLUTION ET DES RESULTATS DE LA SOCIETE

Le Chiffre d'Affaires de la société, essentiellement composé de loyers reçus de nos sociétés sœurs, a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent et s'élève à présent à € 197.147 au lieu de € 193.272. Les ventes et prestations représentent € 218.455 (année précédente € 213.878). Les coûts des ventes et des prestations ont légèrement diminué et s'établissent à € 99.637 en comparaison aux € 111.110 de l'exercice précédent.

Finalement, un résultat d'exploitation de € 118.814 est réalisé, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent où il se situait à € 102.768. Les produits financiers s'élèvent à € 12.900 et les charges financières à € 1.662. Après impôts, il en résulte un bénéfice de l'exercice de € 92.718, comparé à un bénéfice de l'exercice précédent de € 86.416.

Affectation du résultat:	EUR
Bénéfice de l'exercice clôturé	92.718
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	98.574
Bénéfice à affecter	191.292
Rémunération du capital	66.000
Réserve disponible	50.000
Bénéfice à reporter au 31.12.2010	**75.292**

RAPPORT DE GESTION

Immogal SA
Rapport de gestion

➢ APERCU DE L'EVOLUTION DE LA POSITION DE LA SOCIETE ET DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX ET INCERTITUDES

Etant donné la nature des activités exclusivement immobilières et internes au groupe Dehon, aucun commentaire particulier n'est requis pour ce paragraphe.

A toutes fins utiles, nous rappelons que selon les termes convenus dans le contrat de bail signé avec notre société sœur Cogal Belgium, il est prévu qu'en cas de pollution des sols du fait des activités de cette dernière, les coûts de dépollution n'affecteraient pas nos résultats, la responsabilité incombant à l'exploitant du site.

Nous avons d'ailleurs confirmation que Cogal Belgium avait pris les dispositions adéquates en la matière.

➢ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Après la clôture de l'exercice aucun évènement important n'est survenu.

➢ CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Il n'y a pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

➢ ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Durant l'exercice passé, aucune activité n'a été entreprise en matière de recherche et de développement.

➢ INFORMATIONS SUR L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

La société n'a pas de succursales.

➢ JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Les comptes annuels sont rédigés sur base du principe de continuité. La société ne se trouve pas dans une situation comme décrite dans l'article 96, 6° du Code des Sociétés.

RAPPORT DE GESTION

Immogal SA
Rapport de gestion

➢ UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'utilise pas d'instruments financiers.

➢ INTERETS OPPOSES

Au cours de l'exercice passé, la société n'a pas pris de décisions en application de l'article 523 du Code des Sociétés.

➢ APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Nous invitons l'assemblée générale des actionnaires à approuver les comptes annuels au 31 décembre 2010. Conformément aux dispositions légales, nous demandons également que l'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat pendant l'exercice social écoulé.

Le 30 avril 2011

Pascal Dehon
Administrateur délégué

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem
Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
www.ey.com/be

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la SA Immogal sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 789.673 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 92.718

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons

Société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Burgerlijke vennootschap die de rechtsvorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid heeft aangenomen
RPM Bruxelles - RPR Brussel - T.V.A. - B.T.W. BE 0446.334.711
Banque - Fortis - Bank 210-0905900-69

RAPPORT DES COMMISSAIRES

également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 3 mai 2011

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Jacques Vandernoot
Associé

11JV0075